



ACTE D'ENGAGEMENT

LOT 6

<u>Numéro de la consultation</u>	2001028
<u>Intitulé de la consultation</u>	Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés.
<u>N° et intitulé du lot</u>	Lot 6 – Collecte des biodéchets et déchets alimentaires de marchés et de points d'apport volontaire de certains arrondissements de Paris.
<u>Procédure de passation</u>	Appel d'offres ouvert
<u>Numéro du marché</u>	20212021S05377
<u>Mois Mo</u>	Mars 2021

SOMMAIRE

1.	INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE).....	3
1.1	Marché.....	3
1.2	Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3	Informations comptables et financières.....	3
2.	CONTRACTANT(S).....	4
2.1	Identification.....	4
2.2	Compte à créditer.....	8
3.	OBJET.....	9
4.	MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	9
4.1	Forme du prix.....	9
4.2	Montant.....	10
4.3	Avance.....	10
4.4	Sous-traitance.....	11
5.	DUREE.....	11
6.	ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	11
7.	SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	12
8.	NOTIFICATION DU MARCHE.....	12
9.	EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE.....	13

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 MARCHÉ

Procédure de passation : appel d'offres ouvert

Délibération générale 2020 DDCT 17 du Conseil de Paris du 3 juillet 2020 (préparation, passation, exécution et règlement des marchés publics au sens des articles L. 1110-1 et L.1111-1 du code de la commande publique, quel que soit leur montant, ainsi que toute décision relative à une modification du contrat lorsque les crédits sont inscrits au budget).

Marché public en partie à bons de commande (articles R 2162-13 et R 2162-14 du code de la commande publique)

Nature des prestations : Services

Catégorie d'achat : 74.03 enlèvement, tri et stockage des ordures ménagères

CPV : 90511200-4 - services de collecte des ordures ménagères

1.2 POUVOIR ADJUDICATEUR

Pouvoir adjudicateur

Direction des finances et des achats (DFA)

Sous-direction des achats

SA3 – Espace public

7, avenue de la Porte d'Ivry

75013 Paris

Représentant du pouvoir adjudicateur

Le Sous-directeur des achats, M. Emmanuel MARTIN, habilité à signer en vertu de l'arrêté modificatif de délégation de signature du 9 avril 2021, publié au BOVP le 16 avril 2021

Personne habilitée à donner des renseignements prévus aux articles R2191-60 et R2191-61 du code de la commande publique

Direction des finances et des achats (DFA)

Sous-direction des achats

SA3 – Espace public

7, avenue de la Porte d'Ivry

75013 Paris

Service de la ville de Paris dont relève l'exécution du marché

Direction de la propreté et de l'eau (DPE)

Service technique de la propreté de Paris

103 avenue de France

75639 PARIS cedex 13

1.3 INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES

Comptable public assignataire des paiements

Monsieur le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,
Direction régionale des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris,
94 Rue Réaumur
75104 Paris Cedex 02

Imputation budgétaire

Budget de fonctionnement de la Ville de Paris sur les années 2022 et suivantes.

Ordonnateur : la Maire de Paris

2. CONTRACTANT(S)

2.1 IDENTIFICATION

Contractant (candidature individuelle)

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
N° Siret :	
Code APE :	

Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	

Contractant (candidature en groupement)

- 1^{er} co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	IVANOV YOURI - PRESIDENT
Adresse professionnelle :	ZA DU PONT CAILLOUX – ROUTE DES NOURRICES 78850 THIVERVAL-GRIGNON
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
N° Siret :	350 050 589 00240
Code APE :	3811Z

* ~~agissant pour mon compte~~

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

* agissant en tant que mandataire :

☐ du groupement conjoint

☐ pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

☐ du groupement solidaire

Raison sociale :	SEPUR SASU
Domicilié à :	ZA DU PONT CAILLOUX - ROUTE DES NOURRICES 78850 THIVERVAL-GRIGNON
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	ZA DU PONT CAILLOUX - ROUTE DES NOURRICES 78850 THIVERVAL-GRIGNON
Téléphone :	
Télécopie :	

- 2° co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	ALEXANDRE GUILLUY
Adresse professionnelle :	6 rue Arnold Gérald 93450 L'Ile Saint Denis
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
N° Siret :	824 298 343 00016
Code APE :	3811Z

* ~~agissant pour mon compte~~

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

Raison sociale :	LES ALCHEMISTES
Domicilié à :	6 rue Arnold Gérald 93450 L'Ile Saint Denis
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	6 rue Arnold Gérald 93450 L'Ile Saint Denis
Téléphone :	

Télécopie :	
-------------	--

- 3^e co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
N° Siret :	
Code APE :	

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)

Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	

*(Rayez les mentions inutiles)

2.2 COMPTE À CRÉDITER

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement sans individualisation des prestations.

Titulaire du compte :		
Établissement :		
Agence :		
Adresse :		
N° du compte / clé RIB		
Code Banque :		
Code guichet :		

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.

Les entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire, qui l'accepte, procuration pour percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Règlements sur des comptes séparés :

Si les cotraitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés ci-dessous (reproduire autant de tableaux qu'il y a de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement au présent acte d'engagement.

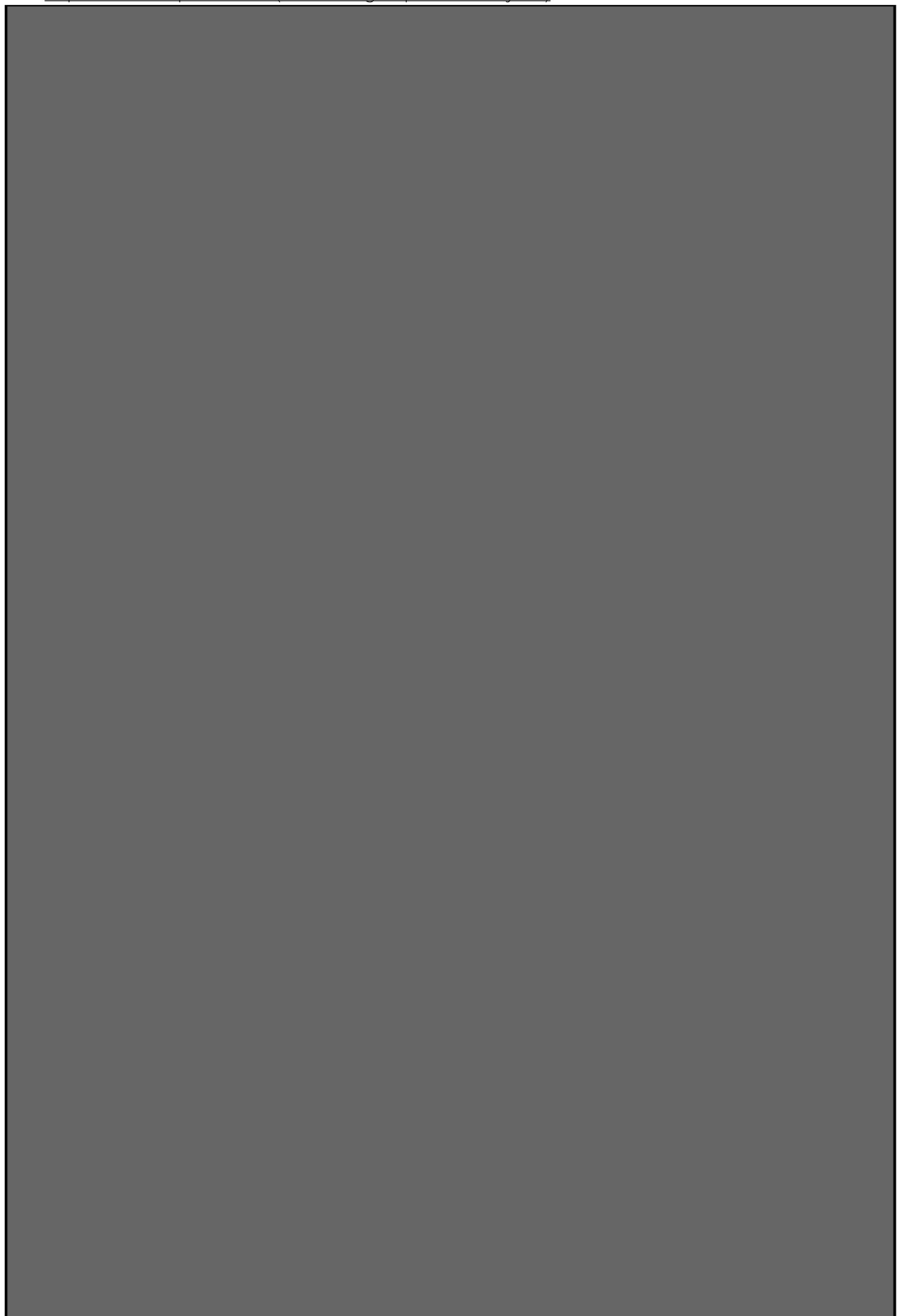
Co-traitant 1

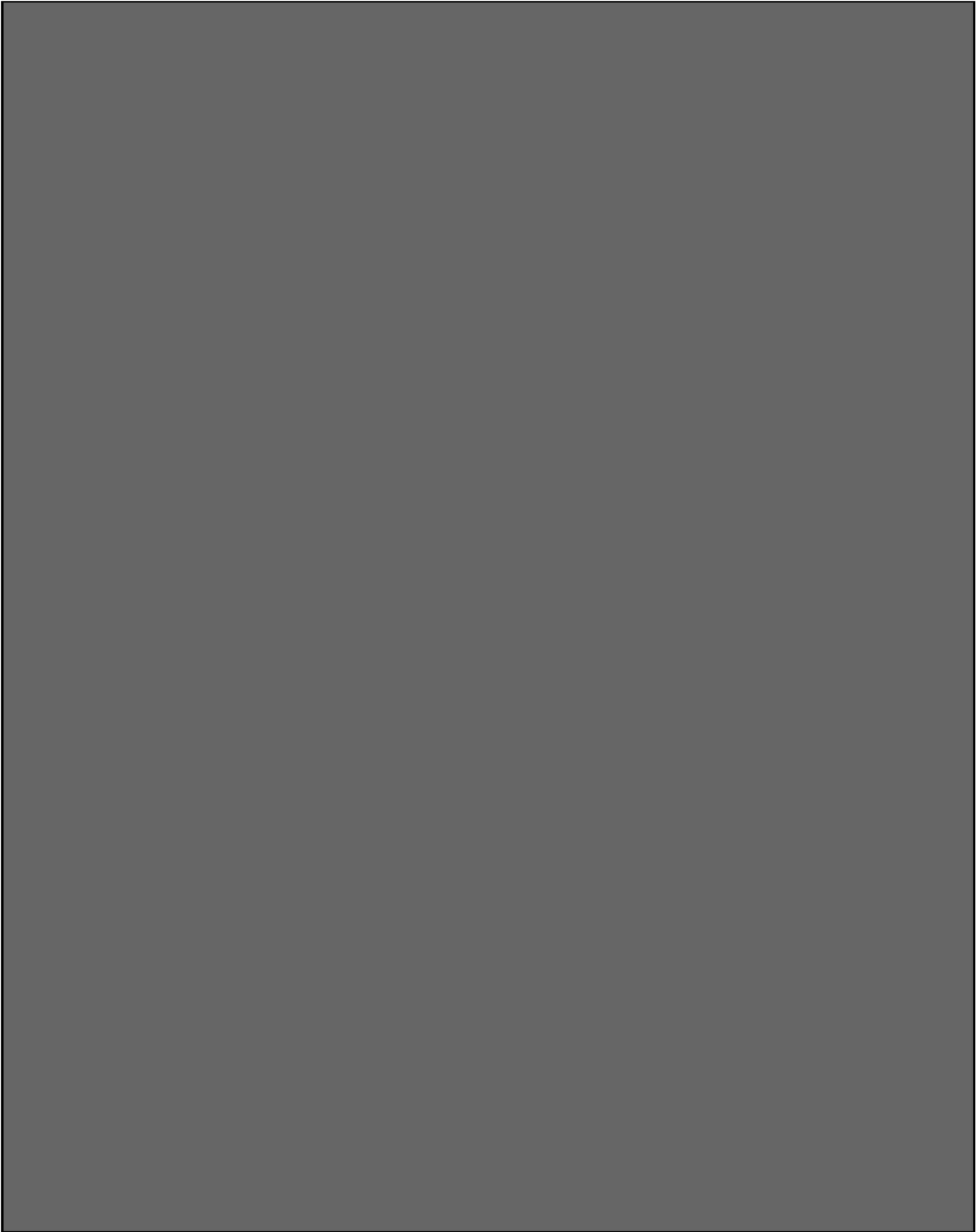
--

Co-traitant 2

--

Répartition des prestations (en cas de groupement conjoint)





3. OBJET

Collecte en porte à porte des déchets ménagers et assimilés, collecte des déchets alimentaires des marchés et de points d'apport volontaire, et mise à disposition de moyens de collecte en 6 lots séparés

Le présent acte d'engagement du lot 6 concerne la collecte des biodéchets et déchets alimentaires des marchés couverts, des marchés découverts et de points d'apport volontaire de déchets alimentaires de certains arrondissements de Paris (anciens 1^{er}, 3^e et 4^e ; 7^e, 10^e ; 11^e ; 13^e ; 15^e ; 18^e et 19^e).

4. MONTANT ET PRIX DU MARCHE

4.1 FORME DU PRIX

Les prix sont hors taxes sur la valeur ajoutée et sont établis en euros sur la base des conditions économiques en vigueur au mois « MO » (mois de référence de l'accord-cadre) défini à l'acte d'engagement.

Le marché est traité à prix forfaitaire et à prix unitaires.

Les prestations de collecte des biodéchets et déchets alimentaires des marchés alimentaires découverts et couverts et des points d'apport volontaire situés sur ou à proximité de ces marchés sont rémunérées sur la base d'un prix forfaitaire.

Les prestations suivantes sont traitées à prix unitaires :

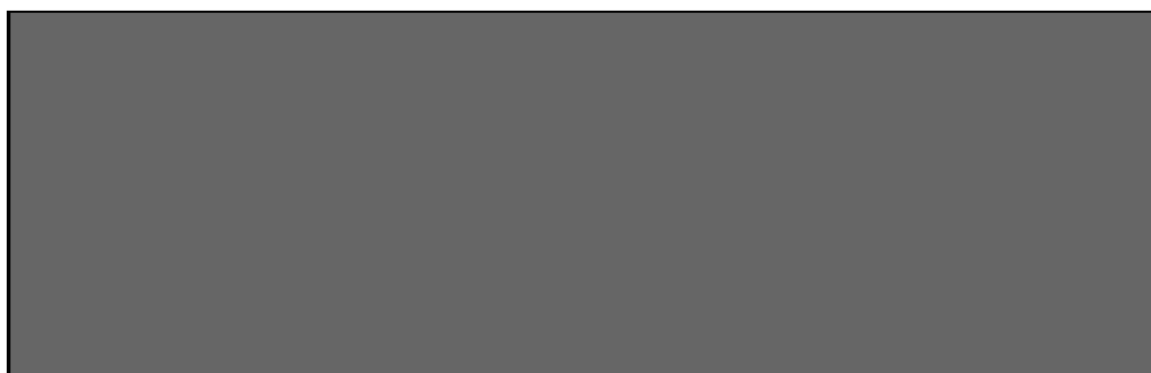
- services complémentaires de collecte de biodéchets et déchets alimentaires ;
- services complémentaires de collecte de points d'apport volontaire ;
- collectes de déchets en cas de circonstances exceptionnelles.

4.2 MONTANT

Le prix du marché résulte de la somme du montant forfaitaire et de l'application des prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires, aux quantités réellement exécutées.

Le montant du marché se décompose en deux parties :

1) une partie à prix forfaitaire :



Forfait du 22/09/2022 au 21/09/2028

Montant total en € HT du prix forfaitaire sur la période du 22/09/2022 au 21/09/2028	3 169 929,99 €
--	----------------

Établi sur la base des conditions économiques du mois de la date limite de réception des offres, il est révisable selon les modalités fixées au cahier des clauses administratives particulières

Le prix forfaitaire du marché est détaillé dans l'annexe n°2 au règlement de consultation, document intitulé "décomposition du prix forfaitaire" (DPF). »

2) une partie à prix unitaires à bons de commande :

Sans montant minimum ni montant maximum.

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans l'annexe n°1 au présent document, intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU).

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément à l'article R2191-45 du code de la commande publique.

4.3 Avance

Je renonce au bénéfice de l'avance :
(Rayez la mention inutile)



Le titulaire est informé que la collectivité demande la constitution d'une garantie à 1^{ère} demande pour le versement de l'avance garantissant la totalité du remboursement de cette avance.

4.4 SOUS-TRAITANCE

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous-traitance

(imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé de compte du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : € TTC

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

5. DUREE

Le marché comprend une période de préparation allant de la date de notification jusqu'au 21 septembre 2022.

Le début d'exécution des prestations de collecte des biodéchets et déchets alimentaires des marchés découverts et points d'apport volontaire interviendra au 22 septembre 2022. Ces prestations de collecte des biodéchets et déchets alimentaires sur les marchés découverts et points d'apport volontaire s'exécuteront sur une période de 6 ans, soit jusqu'au 21 septembre 2028.

Le début d'exécution des prestations de collecte des biodéchets et déchets alimentaires sur les marchés couverts interviendra au 1^{er} mars 2023. Ces prestations s'exécuteront sur une période de 5 ans, 6 mois et 21 jours, soit jusqu'au 21 septembre 2028.

La durée du marché indiquée est ferme et ne fait l'objet d'aucune reconduction.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP n°2001058.

6. ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

La signature de l'acte d'engagement vaut signature des pièces remises par le candidat que le pouvoir adjudicateur décide de rendre contractuelles spécifiées à l'article 1.3 du CCAP.

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché et de la charte de déontologie achat de la collectivité parisienne,

~~*je m'engage,~~
~~*j'engage le groupement dont je suis mandataire,-~~
~~*l'ensemble des membres du groupement s'engagent,~~

(*rayer les mentions inutiles)

- par la signature du présent acte d'engagement à exécuter les prestations demandées dans les conditions fixées aux pièces contractuelles. Les autres pièces établies par le pouvoir adjudicateur font foi et ne pourront faire l'objet d'aucune restriction, adaptation, modification ou réserve, de quel qu'ordre que ce soit. Dans de tels cas, celles-ci seront considérées comme nulles et non avenues ;

- à respecter les dispositions de l'article L.1132-1 du code du travail relatives à la non-discrimination au travail ;

- à mettre en place et/ou développer, dans le cadre de l'exécution du marché, une démarche d'amélioration continue de la qualité de mes pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité.

A Thiverval-Grignon, le 15/03/2021

Le(ou les) candidat(s) :
(représentant(s) habilité(s) pour signer le marché)

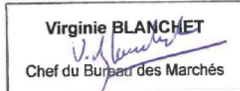
YOURI IVANOV – PRESIDENT

**YOURI
IVANOV**

Signature
numérique de
YOURI IVANOV
Date :
2021.07.20
11:22:15 +02'00'

7. SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Paris, le	11/08/2021	
Le représentant du pouvoir adjudicateur et par délégation,	 Virginie BLANCHET Chef du Bureau des Marchés	

8. NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :
"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A le
Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

9. EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCE

CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSIION DE CREANCES

Pouvoir adjudicateur : Ville de Paris

Direction des finances et des achats
Sous-direction des achats
Service achats responsables et approvisionnements (SARA)
Pôle de coordination de l'approvisionnement
7 avenue de la porte d'Ivry 75013 Paris

À remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres) :.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres) :.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :.....

et devant être exécutée par en qualité de

A Paris, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

.....

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de la consultation :

Prestations concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Numéro (Si groupement, numéro du compte commun) :

Etablissement	Guichet	N° compte	Clé

Banque :

Adresse :

Centre de chèques postaux :

Trésor public :

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.